

**Vous aussi,  
Devenez membre  
des  
commissions.  
Rejoignez-nous !**

**Appréhendez !**

*Les futurs projets de norme,*

**Prenez part !**

*Au contenu des futures normes,*

**Commentez !**

*Les projets en consultation,*

**Participez !**

*Aux réunions des commissions françaises*

**Devenez Expert  
Européen !**

*Et aller défendre les positions stratégiques françaises*

## Agenda des prochaines commissions

**GT7 Affichage environne-  
mental**

*Jeudi 26 septembre, matin*

**AF 085 Mobilier urbain  
d'ambiance et de propreté**

*Mercredi 2 octobre*

**AF 043 ameublement gé-  
néral**

*Lundi 7 octobre*

**AF 078 méthodes d'essai**

*Mardi 8 octobre, matin*

**AF 019 mobilier d'extérieur**

*Mercredi 9 octobre*

**AF 048 mobilier domes-  
tique**

*Vendredi 11 octobre*

**AF 021 mobilier de puéri-  
culture**

*Lundi 28 octobre*

## Pas de vacances pour le mobilier scolaire

Les 10 et 11 juillet s'est réuni le groupe de travail européen (WG) « mobilier scolaire ». 23 membres de 9 pays sont venus effectuer le dépouillement des commentaires reçus lors de l'enquête pour la révision de la norme **EN 1729-1 chaises et tables pour les établissements d'enseignements**. Ce sujet est majeur car chaque pays a, selon sa culture, une vision de l'Ecole qui lui est propre. Certains pays restent ainsi classiques dans la conception du mobilier scolaire, d'autres prônent un mobilier innovant.

Suite à cette réunion, des sous-groupes ont été chargés de rédiger des chapitres de la

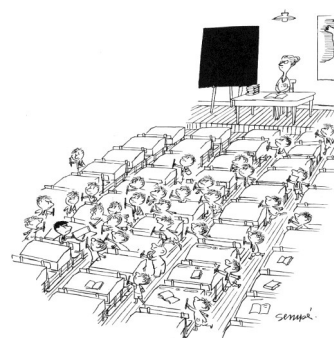
norme afin de la compléter. Ergonomie, dimensions, sécurité, posture de l'écolier sont des réflexions abordées au sein du groupe de travail.

Des propositions ont d'ors et déjà été rédigées en août. Elles seront débattues et intégrées en fin d'année en vue d'une validation par les commissions miroirs.

Vous serez alors invités à formuler vos commentaires et remarques pour une discussion lors d'une future réunion début **2014**.

Pour mémoire, la France avait **désapprouvé** le projet lors de l'enquête publique. En effet, il avait alors été jugé que les

modifications proposées rendaient la norme trop différente de la norme actuelle, plus de recul semblait nécessaire afin de mieux appréhender les nouvelles exigences.



## Vers une clarification des normes « mobilier de bureau »

Le groupe de travail européen (WG) « mobilier de bureau » ayant constaté des divergences d'interprétation de la norme **EN 1335-1 sièges de travail de bureau - dimensions** avait décidé de réaliser des expérimentations inter-laboratoires. Le but était de comprendre comment les différents laboratoires européens appliquaient cette norme selon

les divers types de sièges. Les premiers résultats ont permis de mettre en évidence des différences de lecture du document; ceci conduisant à des résultats d'essais différents selon les méthodes et les sièges. La prochaine réunion de septembre permettra de définir une méthode d'essai commune. Un projet de révision de la norme sera ainsi

rédigé et proposé pour validation aux commissions nationales.



## Un automne à « domestiquer »

Le projet de révision de la norme **EN 14749 exigences de sécurité des éléments de rangement du mobilier domestique** est actuellement en enquête publique.

Les prochains travaux relatifs au mobilier domestique concernent la révision de l'**EN 1129 : lits rabattables - exigences de sécurité et essais** afin de prendre en compte, entre autre, les dispositifs auto-stables.

La France souhaite la révi-

sion de la norme **EN 16122 les méthodes d'essai sur le mobilier domestique et collectif**, afin d'y intégrer les méthodes d'essai présentes dans l'EN 14749.

La commission « mobilier domestique » a par ailleurs décidé de porter la norme française **NF D 60-020 instruction pour le mobilier à monter soi-même** au niveau européen. Cette norme rédigée à la demande de la

Commission Nationale des Consommateurs a en effet vocation à devenir européenne pour harmoniser les pratiques dans ce domaine.





## Quoi de neuf ? Retour en enfance

### EN 716 : Lits à nacelles

Cette norme fait l'objet d'une nouvelle publication pour corriger les erreurs éditoriales dues à l'introduction de l'amendement de 2012.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail européen en charge de cette norme, la France a proposé d'amender le texte afin de permettre, entre autre, de réduire le risque de suffocation des nourrissons

lié à l'ajout d'un matelas supplémentaire dans les lits parapluies.

### Mandat européen sur la sécurité du nourrisson

Le groupe de travail européen relatif au mobilier de puériculture travaille toujours à la rédaction de projets pour assurer la sécurité du sommeil des enfants. Matelas, berceaux, lits suspendus et sièges sont les travaux prioritaires

pour ce groupe de travail. Les experts européens présenteront en décembre un projet abouti qui sera susceptible de partir en enquête.



## Le bois matériau au service du développement durable

Les commissions travaillant aux normes de mobilier ont été consultées cet été sur la création d'une norme relative à la chaîne de contrôle des produits utilisant du bois issu de forêts gérées durablement.

Le résultat de cette consultation conduit à créer une commission de normalisation qui va travailler à l'élaboration de normes internationales

relatives à cette problématique.

L'objectif du Brésil qui en tiendra la présidence est d'obliger à une reconnaissance mutuelle des bois certifiés FSC et PEFC. Selon eux, cette reconnaissance permettra aux entreprises d'économiser plusieurs dizaines de millions d'euros chaque année sur les audits réalisés en doublon.

Les organismes FSC et PEFC s'étaient exprimés en défaveur de cette création lors de la consultation, jugeant ces travaux inutiles et redondants.



## Normadico : Qu'est-ce que l'enquête publique ?

L'enquête publique est une étape du processus de rédaction des normes qui dure 2 mois.

Les membres d'une commission ou d'un groupe de travail rédigent un texte de norme. Après accord de la commission, le projet est envoyé en enquête publique.

Cette étape est importante car **tout le monde** peut apporter son avis sur le fond ou la forme

du projet de norme : fabricant, distributeur, laboratoire, autorité publique, consommateur... Y compris un non-initié à la normalisation peut y participer.

Suite à cette enquête, chaque « répondant » est invité à défendre ses propositions lors de la réunion de dépouillement. L'ensemble des personnes autour de la table recherchent alors à obtenir un **consensus**

sur les commentaires.

Suite à cette réunion et aux modifications apportées, les membres de la commission peuvent décider de publier le projet réécrit (cas d'une norme franco-française), de le soumettre au vote formel (cas d'une norme européenne ou internationale, voir la lettre n°1), de lancer une seconde enquête publique ou même d'arrêter les travaux.

## Publications



### NF EN 716-1&2 : Lits à nacelles fixes et pliants

Septembre 2013 (second tirage)

### NF EN 16121 : Rangement collectif - sécurité, résistance, durabilité et stabilité

À paraître en octobre 2013

### Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR

<http://www.boutique.afnor.org/normes>

## Enquêtes publiques



### NF EN 14749 : exigences de sécurité des éléments de rangement du mobilier domestique

Jusqu'au 13 septembre 2013

### NF P99-610 : stabilité des bancs publics

Jusqu'au 20 septembre 2013

### Vous êtes invités à commenter ces projets sur le site AFNOR

<http://www.enquetes-publiques.afnor.org/>

## J'ai ouï dire...



### Courrier officiel de la DGCCRF pour la sécurité des nourrissons dans les lits parapluie

Chaque année en France, on recense des accidents survenus à des nourrissons à l'intérieur de lits parapluie.

Ces accidents semblent imputables à l'ajout d'un matelas, alors qu'un matelas-sommier est pourtant déjà présent dans le lit parapluie.

Cet ajout est un mauvais réflexe de la part des parents qui ne se doutent pas du risque encouru alors par le nourrisson, qui peut glisser entre le matelas et la structure et être ainsi étouffé.

La DGCCRF a demandé aux experts de trouver un moyen d'affichage sur le produit pour alerter et faire prendre conscience aux parents de ce type de risque pour leur enfant.



BUREAU  
DE NORMALISATION  
BOIS ET AMEUBLEMENT

### Bureau de Normalisation Bois et Ameublement

10 Avenue de Saint-Mandé - 75012 Paris  
Tel. : 01 40 19 48 96 Fax. : 01 40 19 80 57

Contact ameublement : Adrien GAUDRON

Tél. : 01 40 19 48 99  
[adrien.gaudron@fcba.fr](mailto:adrien.gaudron@fcba.fr)